



Ville de Carignan

Cabinet du Maire

Le 4 décembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Appui à la Commission scolaire des Patriotes

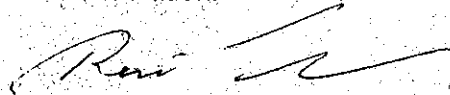
Monsieur le Ministre,

La lecture du projet de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), déposé le 20 novembre dernier, a soulevé chez les citoyens de Carignan de nombreuses inquiétudes dont je souhaite vous faire part.

Tout d'abord, il faut savoir que la Ville de Carignan n'a pas d'école secondaire sur son territoire; ainsi les jeunes sont scolarisés à Chambly du 1^{er} au 3^e secondaire et par la suite, terminent leur secondaire à l'école du Mont-Bruno, à Saint-Bruno-de-Montarville. Les nouvelles frontières que vous proposez pour le territoire de la Commission scolaire des Patriotes feront donc en sorte que ces élèves, ainsi que ceux de Chambly, se retrouveront sans école pour les deux dernières années de leur secondaire. Selon le nombre d'élèves inscrits au 30 septembre 2014 et qui fréquentent cette école en ce moment, c'est 435 jeunes des deux villes qui devront être relocalisés, soit 27 % des élèves de l'école secondaire du Mont-Bruno. Où iront ces élèves, sachant que la Commission scolaire des Patriotes ne disposera pas d'espace suffisant dans les écoles secondaires de son nouveau territoire pour les accueillir?

La possibilité que ces 435 jeunes puissent se prévaloir d'ententes extraterritoriales pour terminer leurs études secondaires à l'école du Mont-Bruno nous apparaît comme une tâche administrative très lourde à gérer et ne calme pas nos inquiétudes quant à l'avenir de tous les futurs élèves. En effet, la Ville de Carignan connaît une croissance de plus en plus importante. Cette augmentation d'élèves au primaire aura nécessairement un impact au secondaire d'ici quelques années. La même question se pose à nouveau : où iront tous ces futurs élèves?

Espérant que vous pourrez donner une suite favorable à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes, nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.


René Fournier
Maire